CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E100673 **VALABLE JUSQU'AU** 08/06/2024

ÉDITÉ LE **17/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1996
Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 09/04/1996
Capital : 7 623

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIORT 96B56

Siret : **404 406 662 00019**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 5420865

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000007326312404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000007326312404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : **CHARPENTE GERARD CARDINEAU**

ZONE INDUSTRIELLE ROUTE D'ETUSSON
ARGENTON-CHÂTEAU
79150 ARGENTONNAY

Téléphone : 06 07 58 60 09 **Fax :**
Portable : 06 07 58 60 09

Site Internet : www.charpente-cardineau.fr
E-mail : contact@charpente-cardineau.fr

Responsabilité légale :
CARDINEAU GÉRARD GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier)	16/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.